



Le samedi 3 octobre 2020, lors du rassemblement « Justice pour Joyce », à Montréal, des manifestants réclamaient qu'on rende justice à Joyce Echaquan et qu'on mette fin au racisme systémique.

GRAHAM HUGHES LA PRESSE CANADIENNE

### III SOCIÉTÉ

# L'exclusion est une arme de destruction massive

Le racisme d'aujourd'hui dit encore celui d'hier, et le déni persiste, jusqu'au plus haut niveau, parfois jusqu'à l'insulte

Michèle Audette et Michaëlle Jean

Respectivement sénatrice et ancienne gouverneure générale du Canada. La première prononcera le discours inaugural du Forum sur la diversité et l'inclusion, le 21 avril, alors que la seconde animera la séance plénière qui va clore l'événement, le 22 avril.

Plus de 200 personnes, provenant d'une centaine d'organisations, sont rassemblées cette semaine par le Réseau pour la paix et l'harmonie sociale, en partenariat avec le Musée des beaux-arts de Montréal, dans le cadre du Forum sur la diversité et l'inclusion. Une convergence des pratiques pour l'unité d'action. L'intention est un appel à la mobilisation, à l'importance de rallier tous nos efforts, car l'heure est grave. L'exclusion, le racisme dans les mentalités, dans nos entreprises, dans le milieu du travail, jus-

que dans nos institutions publiques, d'où la qualification de « systémique », qui dérange, mais qui n'en est pas moins réelle et dramatique, minent et détruisent des vies.

Nos pensées vont à Joyce Echaquan, à ses enfants, à son époux et à ses proches, et à combien d'autres encore.

Les faits accablants sont depuis longtemps étalés, dans nombre de rapports et d'enquêtes. Les listes des plaintes, des offenses et des traitements inéquitables s'allongent. Mais le déni persiste, jusqu'au plus haut niveau, parfois jusqu'à l'insulte, car demander à celles et ceux qui en témoignent de se taire en est une.

Mais qu'à cela ne tienne, nous qui signons ici ensemble et participons à la réflexion, avec un même et profond sentiment d'urgence, estimons que la fin de non-recevoir fait partie du problème et l'aggrave. L'exclusion est une

violence. Il faut prendre conscience des impacts dévastateurs.

Nous sommes, toutes deux, de ces populations les plus éprouvées par cette violence qui affecte principalement et gravement les communautés autochtones et les communautés noires. Les données recueillies par Statistique Canada le confirment.

Voyez qui parle, direz-vous, l'une a été la 27<sup>e</sup> gouverneure générale du Canada, l'autre est sénatrice. Détrompez-vous, nous avons vécu la discrimination et l'exclusion dans notre chair, sur tout notre parcours, nous en connaissons la morsure et l'humiliation, et il nous arrive encore, et à nos enfants également, d'en ressentir l'indignation et la colère.

Nous avons aussi des yeux pour voir, nous prenons le temps d'entendre et les mots ne nous manquent pas pour dire ce qui marginalise, met en

danger, expose à tous les risques, brise des rêves et des aspirations, produit la honte, jette dans un sentiment d'impasse, désespère et fait mourir.

Combien de fois nous a-t-il fallu nous reconstruire ? Nous, les dépossédés de tout, y compris de notre humanité, que le colonialisme a cherché à décérébrer, nous qualifiant de sauvages, de brutes et de biens meubles, en somme, clairement, d'une race inférieure ? Nous avons malgré tout résisté et survécu. Nous connaissons la force de nos combats et de nos accomplissements. On ne sort cependant pas indemne de ces siècles d'ignominie. Et le racisme d'aujourd'hui dit encore celui d'hier. Croyez-nous, il est là, y compris dans ces institutions qui nous tiennent à l'écart et qui bafouent nos droits.

### Jamais rien sans nous

Éradiquer ces situations que nous n'avons de cesse de décrire et d'expliquer et, sachez-le, cela très souvent nous épuise, doit être l'affaire de tout le monde, y compris des pouvoirs et des décideurs. Mais ce que nous demandons, c'est : jamais rien sans nous. Jamais rien sans tenir compte de ce que nous vivons et de notre façon de l'exprimer.

D'autant plus que le coût social de l'exclusion est un déficit majeur pour l'ensemble de la société. Un déficit de justice et de participation. Un déficit d'idées et de perspectives. Un déficit d'énergies et de synergies constructives. Un déficit d'actions et de responsabilité. Un déficit de vision et de possibilités. Un déficit de démocratie et de développement sur tous les plans, y compris celui de la croissance économique. Il est temps de comprendre que ce que nous exigeons est en faveur du bien commun et dans l'intérêt général.

Ce que nous disons essentiellement, c'est qu'il nous faut y voir collectivement et surtout courageusement. Les ceillères font entrave au dialogue. Penser que nommer le problème est cliquant et, par conséquent, irrecevable, c'est passer à côté de tant de sensibilités et de tant de souffrances qui doivent être entendues et dont il faut s'instruire pour mieux agir.

Il nous faut travailler de manière inclusive, collaborative et responsable, organismes communautaires, institutions universitaires, organisations artistiques et culturelles, avec la jeunesse et les femmes militantes, les acteurs des secteurs publics et privés, en priorisant aussi les milieux les plus névralgiques, notamment ceux de la justice, de l'éducation et de la santé. Soyons partenaires, enfin, dans ce combat dont nous aurons toutes les raisons de nous enorgueillir.

Cessons de parler de la « problématique » autochtone ou de la « problématique » des Noirs, des immigrants, des réfugiés, des musulmans, des juifs, des étrangers. Ce dont il est question est affaire de justice, d'humanisme et de projet de société. La diversité est une richesse. Inclure est une somme de valeurs ajoutées.

**Voyez qui parle, direz-vous, l'une a été la 27<sup>e</sup> gouverneure générale du Canada, l'autre est sénatrice. Détrompez-vous, nous avons vécu la discrimination et l'exclusion dans notre chair, sur tout notre parcours, nous en connaissons la morsure et l'humiliation, et il nous arrive encore, et à nos enfants aussi, d'en ressentir l'indignation et la colère.**

### III RÉSEAU PUBLIC

# Des solutions insuffisantes en santé mentale

Ceux qui en ont le plus besoin ne pourront bientôt plus bénéficier des services de psychologue gratuitement

Karine Gauthier\*

Psychologue et neuropsychologue, présidente de la Coalition des psychologues du réseau public québécois, au nom de 533 psychologues/neuropsychologues ou doctorants en psychologie ainsi que du regroupement Médecins québécois pour le régime public

Une des mesures proposées par le ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux, monsieur Lionel Carmant, afin de diminuer l'attente pour avoir accès à un psychologue a été de transférer des patients du réseau public vers le privé. Toutefois, seulement 15 % des 25 millions consacrés à ce programme ont été utilisés en un an. C'est donc 85 % du montant qui n'a pas été utilisé ! Pourtant, la Coalition des psychologues du réseau public québécois avait prévenu le cabinet du ministre Carmant des lacunes de ce programme avant sa mise en place.

En effet, les services offerts et le type de clientèle ne sont pas les mêmes au public et au privé. Les gens qui ont les plus grands besoins et les problématiques les plus complexes se retrouvent dans le réseau public. Par ailleurs, plusieurs de ces personnes nécessitent l'intervention d'un psychologue faisant partie d'une équipe interdisciplinaire.

Par exemple, un jeune adulte qui devient paraplégique, un enfant traumatisé en raison d'un cancer, une personne qui fait des tentatives de suicide à répétition ou une adolescente souffrant d'anorexie dont les signes vitaux sont instables.

Il a donc été difficile de trouver des patients qui pouvaient être transférés du public vers le privé sans leur créer de préjudice.

Le professionnel qui dirige le patient vers un psychologue a souvent besoin de rester en communication soutenue avec celui-ci pour offrir des soins optimaux. Cela permet de mieux déterminer les besoins et d'ajuster les interventions en conséquence. C'est d'ailleurs pour cette raison que dans les hôpitaux, les centres de réadaptation, les CLSC, les écoles et à la DPJ, des moments sont consacrés aux rencontres d'équipe. De plus, les psychologues ont une formation leur permettant d'aider leurs collègues d'autres professions à mieux comprendre les dynamiques relationnelles et à aller au-delà des symptômes. Diriger les patients vers le privé enlève la valeur ajoutée des psychologues au sein des équipes et isole les intervenants.

De plus, ce type de programme alimente un système de soins à deux vitesses, où les conditions du privé de-

viennent toujours plus attrayantes et où les gens dont les besoins sont les moins pressants obtiennent des services plus rapidement. La solution ne réside pas dans la sous-traitance, mais bien dans l'amélioration de la reconnaissance du travail des psychologues du réseau public. Faute de quoi, ils continueront de quitter le navire en grand nombre.

### Délai d'attente

Bien que les besoins en santé mentale aient explosé en raison de la pandémie et que les psychologues du privé soient débordés, les délais d'attente demeurent beaucoup plus longs dans le réseau public. En fait, bien des gens qui demandent à voir un psychologue dans le réseau n'y arrivent jamais. Ils sont redirigés vers d'autres types de services qui ne leur conviennent pas, comme des autosoins, ou se font dire qu'il n'y a plus de psychologues dans leur école ou dans leur CLSC. Entre 2011 et 2020, le nombre de psychologues qui travaillent seulement dans le secteur privé a augmenté de 594 alors que le nombre de psychologues qui travaillent principalement dans le réseau public a diminué de 342.

Si rien n'est fait pour renverser cette tendance, les gens qui en ont le plus besoin ne pourront bientôt plus bénéfi-

**Les services offerts et le type de clientèle ne sont pas les mêmes au public et au privé**

cier des services de psychologue gratuitement au sein du réseau public.

Il est temps d'écouter les solutions proposées par les psychologues sur le terrain pour que la santé de la population cesse de payer le prix de solutions inefficaces. Il faut entre autres permettre aux psychologues de se regrouper pour former leur syndicat afin qu'ils puissent être entendus. Ils sont actuellement regroupés avec plus d'une centaine de titres d'emploi et sont les seuls dans le domaine psychosocial à diminuer en nombre, sans que des solutions efficaces soient mises en place. Il s'agit d'un problème connu et documenté depuis 10 ans, pourtant le ministre Carmant continue d'opter pour des solutions temporaires et infructueuses.

Il est urgent d'agir pour améliorer l'accès aux psychologues dans le réseau public ! C'est d'ailleurs plusieurs centaines de psychologues et de citoyens québécois qui se sont exprimés à ce sujet sur les réseaux sociaux dans le cadre de la campagne de mobilisation Urgence d'agir !

\* Au total, 533 psychologues/neuropsychologues ou doctorants en psychologie ont signé cette lettre, ainsi que le regroupement Médecins québécois pour le régime public. La liste complète est disponible en ligne sur notre site Web.